

Le Conseil Municipal se réunira le mercredi 10 Avril 2019 à 19h00 salle du Conseil Municipal.

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du Compte de Gestion 2018 **budget principal**
2. Vote du Compte Administratif **budget principal**
3. Affectation du Résultat 2018 **budget principal**
4. Vote du taux des taxes directes locales 2019 **budget principal**
5. Vote du Budget Primitif 2019 **budget principal**

6. Approbation du Compte de Gestion 2018 **budget commerces Place des Mars**
7. Vote du Compte Administratif 2018 **budget commerces Place des Mars**
8. Affectation du Résultat 2018 **budget commerces Place des Mars**
9. Vote du Budget Primitif 2019 **budget commerces Place des Mars**

10. Approbation du Compte de Gestion 2018 **budget assainissement**
11. Vote du Compte Administratif 2018 **budget assainissement**
12. Affectation du Résultat 2018 **budget assainissement**
13. Vote du Budget Primitif 2019 **budget assainissement**
14. Questions diverses

EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU 10 Avril 2019

L'an deux mille dix-neuf, le dix avril à dix-neuf heures, le Conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la Présidence de Madame CASBOLT, Maire.

Convocation du 05 Avril 2019 ((Présent Excusé (P) Pouvoir))

Mr SPAY Romain (21H)

Mr COGNARD Denis

Mme CANARD Catherine (P)

Mr DUFOUR Sébastien

Mr MIDEY Jean-Yves

Mme DESSEIGNE Sophie

Mme DASSONVILLE Denise

Mr WILSON Douglas (20h)

Mme HAMET Rachel

Mme CASBOLT Josiane

Mr DURAND Pascal

Mme DUCOTE Corinne (P)

Mr SPAY Pierre-Yves

Mme WILSON Marie-Claude

Secrétaire de séance : Mme Marie-Claude WILSON est désignée secrétaire de séance.

Approbation du procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 12 Mars 2019 : le procès-verbal de la réunion du 12 Mars 2019 est adopté à l'unanimité, sans observation majeure.

BUDGET PRINCIPAL COMMUNE

1. Approbation du Compte de Gestion 2018 – Budget principal

Madame le Maire rappelle que le compte de gestion constitue la réédition des comptes du comptable à l'ordonnateur et que le Conseil Municipal ne peut valablement délibérer sur le compte administratif du Maire sans disposer de l'état de situation de l'exercice clos dressé par le receveur municipal.

Après avoir examiné le compte de gestion dressé par le receveur,

Fonctionnement			Investissement		
	Prévu BP	Réalisé		Prévu BP	Réalisé
Dépenses	566 746 €	445 820,77 €	Dépenses	286 951,50 €	203 990,17 €
Recettes	566 746 €	525 507,01 €	Recettes	286 951,50 €	185 648,14 €
à Excédent de fonctionnement de + 79 686,24 €			à Déficit d'investissement de - 18 342,03 €		

Résultat de l'exercice = Excédent + 61 344,21 €

Le CONSEIL, après en avoir délibéré à l'unanimité (13 pour, 0 contre, 0 abstention)

APPROUVE le compte de gestion 2018 du receveur municipal pour l'exercice 2018.

Ce compte de gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

◆ DE 2019/009

2. Vote du Compte Administratif 2018 - Budget principal

Sous la présidence de Sébastien DUFOUR, Adjoint en charge de la préparation des documents budgétaires, le Conseil examine le compte administratif du budget principal de l'exercice 2018 qui s'établit ainsi :

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés	33 006.71			38 419.16	33 006.71	38 419.16
Opérations exercice	203 990.17	185 648.14	445 820.77	525 507.01	649 810.94	711 155.15
Total	236 996.88	185 648.14	445 820.77	563 926.17	682 817.65	749 574.31
Résultat de clôture	51 348.74			118 105.40		66 756.66
Restes à réaliser	42 900.00				42 900.00	
Total cumulé	94 248.74			118 105.40	42 900.00	66 756.66
Résultat définitif	94 248.74			118 105.40		23 856.66

Hors la présence du Maire,

Le CONSEIL, après en avoir délibéré à l'unanimité (12 pour, 0 contre, 0 abstention)

APPROUVE le compte administratif du budget principal de l'exercice 2018

◆ DE 2019/010
◆ AR 2019/017

3. Affectation du Résultat 2018 - Budget principal

Madame Le Maire reprend la présidence pour délibérer sur l'affectation du résultat.

- après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice
- statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice
- constatant que le compte administratif fait apparaître un **excédent de 118 105.40 €**

Le CONSEIL, après en avoir délibéré à l'unanimité (13 pour, 0 contre, 0 abstention)

DECIDE de l'affectation du résultat comme suit :

Affectation de l'excédent reporté Lg 002 + **23 856,66 €**

A.EXCEDENT AU 31/12/2018	118 105.40
à la couverture du besoin de financement de la section d'inv. compte 1068	94 248.74
Solde disponible affecté comme suit:	
* Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau - créateur - lg 002)	23 856.66

◆ DE 2019/011

4. Vote du taux des taxes directes locales 2019

Vu le projet de budget primitif de l'année 2019

Vu l'article 1379 du code général des impôts

Madame Le Maire propose au Conseil Municipal

De déterminer les taux 2019 de la Taxe d'habitation, Taxe Foncière (bâti), Taxe Foncière (non bâti),

Il est précisé que les taux proposés respectent la proportionnalité entre les différentes taxes.

TAUX 2018		Bases effectives 2018	PRDT ASSURE avec bases effectives	Bases prévisionnelles 2019	Taux constants	Produit à taux constants
TH	12,80%	846 900	108 403 €	868 600	12,80%	111 181 €
FB	21,38%	535 700	114 533 €	551 800	21,38%	117 975 €
FNB	28,32%	304 400	86 206 €	308 500	28,32%	87 367 €
			309 142 €			316 523 €

TAUX proposés		Bases prévisionnelles 2019		Produit à taux constants
TH Taxe d'habitation	12,80%	868 600		111 181 €
FB Taxe Foncière (bâti)	21,38%	551 800		117 975 €
FNB Taxe Foncière (non bâti)	28,32%	308 500		87 367 €
				316 523 €

Le rapporteur entendu,

Le CONSEIL, après en avoir délibéré à l'unanimité (13 pour, 0 contre, 0 abstention)

DECIDE de déterminer les taux 2019 de la Taxe d'habitation, Taxe Foncière (bâti), Taxe Foncière (non bâti) comme ci-dessus

TAUX VOTES		Bases prévisionnelles 2019		Produit à taux constants
TH Taxe d'habitation	12,80%	868 600		111 181 €
FB Taxe Foncière (bâti)	21,38%	551 800		117 975 €
FNB Taxe Foncière (non bâti)	28,32%	308 500		87 367 €
				316 523 €

◆ DE 2019/012

5. Vote du Budget Primitif 2019 - principal

Chaque conseiller reçoit un budget, lecture est faite de celui-ci.

Le budget 2019 est établi et équilibré comme suit :

Fonctionnement		Investissement	
Dépenses	554 256 €	Dépenses	445 600 €
Recettes	554 256 €	Recettes	445 600 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT**DÉPENSES**

Chapitre	Libellé	Montant
011	Charges à caractère général	132 900.00
012	Charges de personnels, frais assimilés	113 250.00
014	Atténuations de produits	74 500.00
65	Autres charges de gestion courante	158 350.00
66	Charges financières	7 000.00
67	Charges exceptionnelles	1 100.00

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DU 10 AVRIL 2019

022	Dépenses imprévues	5 000.00
023	Virement à la section d'investissement	55 556.00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	6 600.00
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		554 256.00

RECETTES

Chapitre	Libellé	Montant
70	Produits des services, du domaine, vente	32 900.00
73	Impôts et taxes	420 200.00
74	Dotations et participations	43 200.00
75	Autres produits de gestion courante	34 100.00
002	Résultat de fonctionnement reporté	23 856.00
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		554 256.00

SECTION D'INVESTISSEMENT

DÉPENSES

Chapitre	Libellé	Montant
20	Immobilisations incorporelles	2 751.00
204	Subventions d'équipement versées	10 900.00
21	Immobilisations corporelles	12 900.00
23	Immobilisations en cours	292 300.00
10	Dotations, fonds divers et réserves	4 900.00
16	Emprunts et dettes assimilées	55 000.00
041	Opérations patrimoniales	15 500.00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	51 349.00
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT		445 600.00

RECETTES

Chapitre	Libellé	Montant
13	Subventions d'investissement	34 000.00
16	Emprunts et dettes assimilées	59 195.00
21	Immobilisations corporelles	155 000.00
10	Dotations, fonds divers et réserves	40 000.00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	94 249.00
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 000.00
021	Virement de la section de fonctionnement	55 556.00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	6 600.00
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		445 600.00

Le CONSEIL, après en avoir délibéré à l'unanimité (13 pour, 0 contre, 0 abstention)

APROUVE le budget principal de la commune 2019

♦ DE 2019/013 ♦ AR 2019/018

PLACE DES MARCS

6. Approbation du Compte de Gestion 2018 – Commerces Place des Marcs

Madame le Maire rappelle que le compte de gestion constitue la réédition des comptes du comptable à l'ordonnateur et que le Conseil Municipal ne peut valablement délibérer sur le compte administratif du Maire sans disposer de l'état de situation de l'exercice clos dressé par le receveur municipal.

Après avoir examiné le compte de gestion dressé par le receveur,

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DU 10 AVRIL 2019

Fonctionnement			Investissement		
	Prévu BP	Réalisé		Prévu BP	Réalisé
Dépenses	2 800 €	0 €	Dépenses	664 000 €	11 065,60 €
Recettes	2 800 €	0 €	Recettes	664 000 €	71 583,54 €
à Excédent de fonctionnement de 0 €			à Excédent d'investissement de + 60 517,94 €		

Résultat de l'exercice = Excédent + 60 517,94 €

Le CONSEIL, après en avoir délibéré à l'unanimité (13 pour, 0 contre, 0 abstention)

APPROUVE le compte de gestion 2018 du receveur municipal pour l'exercice 2018.

Ce compte de gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

♦ DE 2019/014

7. Vote du Compte Administratif 2018 - Commerces Place des Marcs

Sous la présidence de Sébastien DUFOUR, Adjoint en charge de la préparation des documents budgétaires, le Conseil examine le compte administratif du budget Commerces Place des Marcs de l'exercice 2018 qui s'établit ainsi :

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés						
Opérations exercice	11 065.60	71 583.54			11 065.60	71 583.54
Total	11 065.60	71 583.54			11 065.60	71 583.54
Résultat de clôture		60 517.94				60 517.94
Restes à réaliser	664 000.00				664 000.00	
Total cumulé	664 000.00	60 517.94			664 000.00	60 517.94
Résultat définitif	603 482.06				603 482.06	

Hors la présence du Maire,

Le CONSEIL, après en avoir délibéré à l'unanimité (12 pour, 0 contre, 0 abstention)

APPROUVE le compte administratif du budget Commerces Place des Marcs de l'exercice 2018

♦ DE 2019/015
♦ AR 2019/019

8. Affectation du Résultat 2018 - Commerces Place des Marcs

Madame Le Maire reprend la présidence : **il n'y a pas d'affectation de résultat car :**

Seul le résultat excédentaire de la section de fonctionnement au titre des réalisations du compte administratif fait l'objet d'une affectation par décision du conseil municipal. Le résultat à affecter est le résultat cumulé, c'est à dire le résultat de l'exercice n-1 tenant compte du report du résultat de fonctionnement de n-2.

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DU 10 AVRIL 2019

9. Vote du Budget Primitif 2019 - Commerces Place des Marcs

Madame le Maire présente le rapport suivant :

Après avoir entendu le rapport général de présentation du budget « Commerces Place des Marcs » de l'exercice 2019 de la Commune de Saint Amour Bellevue,

Le CONSEIL, après en avoir délibéré à l'unanimité (13 pour, 0 contre, 0 abstention)

Vu la loi 96-142 du 21 février 1996,

Vu les articles L2311-2, L2312-1 et L2312-3 du Code Général des Collectivités Territoriales,

APPROUVE le budget « Commerces Place des Marcs » de l'exercice 2019 s'équilibrant en recettes et en dépenses.

En recettes à la somme de : 654 734.00 Euros

En dépenses à la somme de : 654 734.00 Euros

Fonctionnement		Investissement	
Dépenses	1 800 €	Dépenses	652 934 €
Recettes	1 800 €	Recettes	652 934 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES

Chapitre	Libellé	Montant
011	Charges à caractère général	500.00
66	Charges financières	1 000.00
67	Charges exceptionnelles	300.00
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		1 800.00

RECETTES

Chapitre	Libellé	Montant
75	Autres produits de gestion courante	1 800.00
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		1 800.00

SECTION D'INVESTISSEMENT

DÉPENSES

Chapitre	Libellé	Montant
23	Immobilisations en cours	652 934.00
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT		652 934.00

RECETTES

Chapitre	Libellé	Montant
13	Subventions d'investissement	190 500.00
16	Emprunts et dettes assimilées	401 917.00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	60 517.00
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		652 934.00

♦ DE 2019/016

♦ AR 2019/020

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DU 10 AVRIL 2019

ASSAINISSEMENT

10. Approbation du Compte de Gestion 2018 - Budget Assainissement

Madame le Maire rappelle que le compte de gestion constitue la réédition des comptes du comptable à l'ordonnateur et que le Conseil Municipal ne peut valablement délibérer sur le compte administratif du Maire sans disposer de l'état de situation de l'exercice clos dressé par le receveur municipal.

Après avoir examiné le compte de gestion dressé par le receveur,

Fonctionnement			Investissement		
	Prévu BP	Réalisé		Prévu BP	Réalisé
Dépenses	79 472 €	12 862,95 €	Dépenses	92 360 €	15 970,99 €
Recettes	79 472 €	34 791,41 €	Recettes	92 360 €	8 301,61 €
à Excédent de fonctionnement de + 21 928,46 €			à Déficit d'investissement de - 7 669,38 €		

Résultat de l'exercice = Excédent + 14 259,08 €

Le **CONSEIL**, après en avoir délibéré à l'unanimité (13 pour, 0 contre, 0 abstention)

APPROUVE le compte de gestion 2018 du receveur municipal pour l'exercice 2018.

Ce compte de gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

♦ DE 2019/017

11. Vote du Compte Administratif 2018 - Budget Assainissement

Sous la présidence de Sébastien DUFOUR, Adjoint en charge de la préparation des documents budgétaires, le Conseil examine le compte administratif du budget assainissement de l'exercice 2018 qui s'établit ainsi :

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		34 622.69		51 384.21		86 006.90
Opérations exercice	15 970.99	8 301.61	12 862.95	34 791.41	28 833.94	43 093.02
Total	15 970.99	42 924.30	12 862.95	86 175.62	28 833.94	129 099.92
Résultat de clôture		26 953.31		73 312.67		100 265.98
Restes à réaliser						
Total cumulé		26 953.31		73 312.67		100 265.98
Résultat définitif		26 953.31		73 312.67		100 265.98

Hors la présence du Maire,

Le **CONSEIL**, après en avoir délibéré à l'unanimité (12 pour, 0 contre, 0 abstention)

APPROUVE le compte administratif du budget assainissement de l'exercice 2018

♦ DE 2019/018

♦ AR 2019/021

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DU 10 AVRIL 2019

12. Affectation du Résultat 2018 - Budget Assainissement

Madame Le Maire reprend la présidence pour délibérer sur l'affectation du résultat.
- après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice
- statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice
- constatant que le compte administratif fait apparaître un **excédent de 73 312.67 €**

Le CONSEIL, après en avoir délibéré à l'unanimité (13 pour, 0 contre, 0 abstention)

DECIDE de l'affectation du résultat comme suit :

Affectation de l'excédent reporté Lg 002 + **73 312.67 €**

♦ DE 2019/019

13. Vote du Budget Primitif 2019 Budget Assainissement

Madame le Maire présente le rapport suivant :

Après avoir entendu le rapport général de présentation du budget « assainissement » de l'exercice 2019 de la Commune de Saint Amour Bellevue,

Le CONSEIL, après en avoir délibéré à l'unanimité (13 pour, 0 contre, 0 abstention)

Vu la loi 96-142 du 21 février 1996,

Vu les articles L2311-2, L2312-1 et L2312-3 du Code Général des Collectivités Territoriales,

APROUVE le budget « assainissement » de l'exercice 2019 s'équilibrant en recettes et en dépenses.

En recettes à la somme de : 209 622.00 Euros

En dépenses à la somme de : 209 622.00 Euros

<u>Fonctionnement</u>		<u>Investissement</u>	
Dépenses	102 300 €	Dépenses	107 322 €
Recettes	102 300 €	Recettes	107 322 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES

Chapitre	Libellé	Montant
011	Charges à caractère général	4 050.00
66	Charges financières	1 341.00
67	Charges exceptionnelles	16 540.00
023	Virement à la section d'investissement	71 969.00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	8 400.00
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		102 300.00

RECETTES

Chapitre	Libellé	Montant
70	Ventes produits fabriqués, services	27 888.00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 100.00
002	Résultat de fonctionnement reporté	73 312.00
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		102 300.00

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DU 10 AVRIL 2019

SECTION D'INVESTISSEMENT

DÉPENSES

Chapitre	Libellé	Montant
23	Immobilisations en cours	103 722.00
16	Emprunts et dettes assimilées	2 500.00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 100.00
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT		107 322.00

RECETTES

Chapitre	Libellé	Montant
021	Virement de la section de fonctionnement	71 969.00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	8 400.00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	26 953.00
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		107 322.00

♦ DE 2019/020

♦ AR 2019/022

14. Questions diverses

➤ MBA - Projet de PLH 2019 -2025

Suite aux remarques lors du dernier Conseil, Mme Isabelle CHASSIGNOL, Chef de Service Habitat et Politique de la Ville a apporté les modifications au projet du PLH.

Il reste encore des modifications à apporter. Le plan du PLU sera envoyé au Chef de Service Habitat et Politique de la Ville pour avoir une meilleure concordance.

Tour de table :

Sébastien DUFOUR : nettoyage des PAV

Problème chez Mr JANIN avec dépôt de verres sur le chemin

Jean Yves Midey : problème sur les GPS : le nom de la route des Chamonards renvoie rue de la Croix Carron.

Plaque des numéros de maison non remis

Denis COGNARD : quelle est la législation pour le chemin communal des Terres de Guinchay. Entreprise TMTP qui entrepose, décharge et détériore la route.

Romain SPAY : journée du 8 Juin organisée par le Cru pour la journée Beaujonomie 2019 (Mme le Maire demande autorisation auprès de la DRI pour bloquer la rue devant l'auberge du Paradis).

Sophie DESSEIGNE : signale que pendant l'heure du repas le défibrillateur a reçu un coup de ballon, faire passer la maintenance et voir avec les Gloutons qui prennent en charge.

Date du prochain CM : le lundi 29 Avril 2019 à 19 heures

➤ **L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 50**